

BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES BY THE WAY VENELLES 2024-2025

valable du 01/09/2024 au 31/08/2025

MERCI DE RENSEIGNER **TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDEES**
EN MAJUSCULES et 1 bulletin par adhérent

NOM ADHERENT																
PRENOM ADHERENT																
ADRESSE																
CODE POSTAL																
VILLE																
DATE DE NAISSANCE				/				/								
SEXE	<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME															
EMAIL														@		
TEL FIXE																
TEL MOBILE																
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PB :																
TEL MOBILE																
ASSURANCE RAQVAM MAIF Associations et Collectivités Toutes les activités pratiquées au sein de l'association sont garanties. Les contrats d'assurance sont à votre disposition sur simple demande.																

J'accepte le droit à l'image (photos ou vidéos pouvant être diffusées sur notre site web, page Facebook ou sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir les activités de l'association)

J'ai lu et j'accepte le Règlement Intérieur de By The Way Venelles (consultable sur notre site Internet).

Date :

Signature :

ADHESION ANNUELLE 2024-2025

FAMILLE
35,00 €

INDIVIDUELLE
25,00 €

PARTICIPATION AUX SEANCES HEBDOMADAIRES

SALLE LOU TRIBOULET -		JOUR :		HEURE :	
DERRIERE LA MAIRIE DE VENELLES					
NB SEANCES PAR SEMAINE	1 SEANCE	CHOIX	≥ 2 SEANCES		
TARIF PLEIN	360,00 €		FORMULE « ILLIMITEE »		
TARIF REDUIT			520,00 €		
- à partir de la 2eme adhésion du foyer	330,00 €		<input type="checkbox"/>		
- étudiants ou demandeurs d'emploi*					

* Pour pouvoir bénéficier du Tarif Réduit (étudiant ou demandeur d'emploi), fournir un JUSTIFICATIF AU MOMENT de votre adhésion.

PARRAINAGE - Remise de 10€ offerte au parrain et au nouvel adhérent

NOM DU PARRAIN ou DU FILLEUL :

MODE DE REGLEMENT DES PARTICIPATIONS

CHOIX ET MONTANT

1 CHEQUE ANNUEL à l'ordre de l'Association By The Way Venelles

3 CHEQUES TRIMESTRIELS (encaissés début octobre – janvier – mai). Par exemple : 135€ ou 125€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 35€ famille ou 25€ individuelle) – puis 2 chèques de 130€.

10 CHEQUES MENSUELS (2 encaissés début octobre puis 1/mois jusqu'à début juin). Par exemple : 71€ ou 61€ pour le 1er chèque (suivant l'adhésion 35€ famille ou 25€ individuelle) – puis 9 chèques de 36€.

1 Virement annuel (IBAN FR76 1027 8090 6500 0202 4840 164 – CMCIFR2A) en indiquant vos nom et prénom

ANCV – Chèques vacances

Autre : ESPECES, Pass Loisirs de Venelles (à demander au CCAS), carte CJeunes...